



Compte rendu de réunion n°1 du Comité « Voirie, Mobilité et Réseaux » Du lundi 9 novembre 2020 à 19 h 00 en visioconférence				Présence	Diffusion	Invitation à la Prochaine Réunion
	Nom	Tél	E-mail			
Élus de la Mairie de LHERM	Christophe EXPOSITO			x	x	x
	Sébastien MORO			x	x	x
	Joël BRUSTON			x	x	x
	Gilbert GIL			x	x	x
	Nadège LEFEBVRE			x	x	x
	Sophie MOREAU			x	x	x
	Ludivine RABARIJAONA			x	x	x
	Albéry TURPIN				x	x
Citoyens	Émilie BONILLO-BASTIANINI			x	x	x
	Sébastien CALVO			x	x	x
	Jean-Patrick CHATILLON			x	x	x
	Gérard DALET			x	x	x
	Amélie DASSONVILLE			x	x	x
	Solange LANGER			x	x	x
	Martine MASSON			x	x	x
	Laure PRETE			x	x	x
Autres Intervenants						

Objet de la réunion

Définition du périmètre d'action du Comité - Projets en cours - Liste des priorités exprimées par les citoyens – Débat et perspectives.

Début de la réunion 19h00.

Tour de « table » présentation rapide de chaque membre.

I - Définition du périmètre d'action du comité

- Toutes les problématiques liées à la voirie : travaux d'amélioration, mise en sécurité, réduction de la vitesse, questions relatives
- La mobilité interne au Lherm
- L'éclairage public le déploiement de la fibre et la gestion du réseau électrique.

Le travail du comité consistera à établir une liste de projets, à mener une réflexion sur leur réalisation, rechercher leur financement. Les projets aboutis seront présentés, discutés et votés en conseil municipal.

II - Liste des priorités exprimées par les citoyens et projets en cours

Concernant cette réunion, nous avons parlé exclusivement de la voirie.

La base de travail du comité a comme origine les retours des consultations effectuées lors de la campagne électorale et citoyenne lancée au début du mandat.

Lecture de la liste non exhaustive des remarques citoyennes (jointe en annexe) et discussion sur certains points avec questionnements et début de réflexion et de réponses :

- Problèmes de circulation sur certaines portions de piste cyclable, notamment derrière l'église. En zone « 30 », les vélos ont la possibilité de circuler en sens inverse. Mettre une signalétique appropriée et/ou une meilleure information des usagers.
- Étroitesse de l'avenue de Versailles.
- Problèmes récurrents de vitesse : installation d'équipements de ralentissement (coussins berlinois ou lyonnais, feux tricolores pédagogiques)
- Problème de circulation sur le chemin français ; après vérification, le chemin français est bien un chemin rural (domaine privé de la commune, ouvert au public)
- Gêne occasionnée par le manque d'entretien de la végétation sur certains trottoirs.
- Gestion des poubelles au centre du village (gêne pour la circulation piétonne, avec poussette, gêne visuelle)
- Problème général de l'état des trottoirs sur l'ensemble du village.

Beaucoup de choses ont été initiées par l'ancienne municipalité et sont en cours de réalisation. Le temps de réflexion, de recherche de financement avant que le projet puisse prendre forme est très long.

Nous devons être attentifs à la priorisation des projets, à leur intégration éventuelle à d'autres projets plus grands. La réflexion sur le réaménagement du centre-bourg aura un impact sur un grand nombre de volets et demandera une réflexion générale et un travail transversal avec les autres comités consultatifs. Le comité « Urbanisme » aura un rôle central.

Le besoin d'informer sur la réglementation (zone « 30 ») ne doit pas entraîner une multiplication des panneaux et autres signalétiques. Un excès d'information peut être contre-productif.

Nous devons proposer des opérations d'enfouissement des lignes électriques lors de gros travaux de voirie, en concertation avec les gestionnaires des réseaux (SDEHG).

III – Présentation de 10 projets

Ces projets sont issus des consultations et/ou déjà engagés par l'ancienne municipalité. Le diaporama est joint en annexe. Un travail en amont a été entrepris avec certains acteurs locaux (CD31, entreprises, fournisseurs). Afin d'appuyer ces projets proposés sur des bases solides, il conviendra de réaliser un comptage du flux de véhicules traversant le centre-bourg. La situation sanitaire retarde cette étude.

La recherche de financement devra être une priorité pour pouvoir mener à bien un maximum de ces projets.

Questions/réflexions sur l'aire de covoiturage proposés dans la zone de Coucours : nous devons travailler avec la 3CG, propriétaire du terrain.

Mise en place de panneaux pour matérialiser la présence des quartiers excentrés, « Branas » par exemple. Cela permettra ensuite l'installation d'équipements et une réglementation spécifique de la vitesse dans ces secteurs.

IV - Questions diverses

1 - le nombre de place de stationnement disponible sur l'avenue de Toulouse est insuffisant au regard du nombre de voitures garées. Les bacs à fleurs présents empiètent sur de l'espace disponible qui pourrait être mieux valorisé. Avant toute chose, nécessité de se renseigner sur l'utilité de ces bacs.

2 - manque de places au parking de l'école et manque de sécurité pour les piétons ; une réflexion globale doit avoir lieu, accompagnée d'un changement des usages : évocation du pédibus déjà expérimenté avec les Lherminots.

Fin de la visioconférence à 21h30.

Toutes les annexes sont stockées dans un dossier propre à ce Comité sur Google Drive, à l'adresse suivante : <https://urlz.fr/efgG>

La prochaine réunion est prévue le lundi 7 décembre 2020 à 19 h, en visioconférence.